

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE CARAQUET TENUE LE MARDI 4 SEPTEMBRE 2018 À  
12 h À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

---

**SONT PRÉSENTS** : Madame la maire suppléante, Marie-Soleil Landry et les membres : Camille Gionet, Daniel Mallet, Rosaire Labrie, Yves Roy, Mario Vienneau et Mariette Paulin

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS** : six (6) personnes dans la salle ainsi que Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob, secrétaire municipale, Aline Landry, gestionnaires des arrêtés, Daniel Chiasson, ingénieur municipal et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Madame la maire suppléante, Marie-Soleil Landry appelle l'assemblée à l'ordre vers 12 h 02.

2018-212

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée

2018-213

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2018-214

Plans préliminaires du  
Centre régional des  
générations

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu d'accepter les plans préliminaires de la firme BC2 pour le Centre régional des générations. Adoptée

2018-215

Soumissions – Piste cyclable

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Camille Gionet, étant le plus bas soumissionnaire, il est résolu d'accorder le contrat à Foulem construction au montant de 399 638,80 \$ taxes incluses pour la continuité de la piste cyclable, soit d'Olympic Métal jusqu'au Pont Bernard à St-Simon. Adoptée

2018-216

Centre Edmond E. Landry  
de Grande-Anse

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu d'accepter l'entente de location du Centre Edmond E. Landry de Grande-Anse pour deux ans, soit pour les saisons 2018-2019 et 2019-2020 et en ajoutant une clause de fin de contrat advenant que les deux municipalités ne puissent pas s'entendre dans l'éventualité d'un bris majeur de 3 000 \$ et plus. Adoptée

2018-217

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2018-218

Suivi des dossiers

Rue Lavigne, chemin Napoléon et allée Martin J. Légère :  
le conseiller Rosaire Labrie demande l'évolution des travaux prévus dans ces rues. Le directeur général répond que les travaux dans la rue Lavigne seront terminés cette semaine. Toutefois, ceux dans le chemin Napoléon et de l'allée Martin J. Légère pourront débuter lorsque les autorisations d'emprunt sont acceptées par la province.

Rue de l'Île : le conseiller Mario Vienneau demande des nouvelles des travaux d'asphaltage prévus dans la rue de l'Île. Le directeur général répond que le vieil asphalte sera enlevé d'ici deux semaines.

2018-219

Présentation et intervention  
du public

Monsieur Nelson Ward suggère que les autres municipalités et DSL qui utiliseront le futur Centre des générations participent financièrement à la gestion, non seulement à la construction. Il suggère également un système de carte de membre annuelle pour l'utilisation. De plus, il souhaite qu'une enseigne lumineuse annoncera toutes les activités du Centre. Également, il déplore le fait que le service d'aiguisage de patin n'est pas assuré en tout temps.

Sa conjointe, Annie Thériault, souhaite que ce Centre régional des générations ne soit pas fait avec des promesses de dons. Le directeur général mentionne, comme toute campagne de financement, celle-ci est également faite sous promesses de dons.

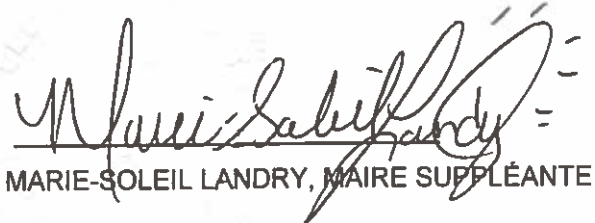
Madame Thérèse Thériault est très déçue de l'emplacement du chapiteau du Festival acadien cette année. Elle demande pourquoi la Ville a accepté. La maire suppléante répond que la Ville n'est aucunement responsable de l'emplacement du chapiteau et des décisions du Festival acadien et qu'elle devrait émettre ses commentaires directement au Festival. Toutefois, une rencontre du conseil municipal et du Festival acadien est prévue en octobre.

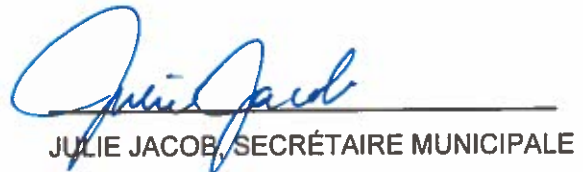
Madame Thériault déplore également qu'il n'y avait pas de billets en vente à la porte. La maire suppléante lui suggère de faire part de ses préoccupations directement au Festival acadien.

2018-220

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Yves Roy, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 12 h 30

  
MARIE-SOLEIL LANDRY, MAIRE SUPPLÉANTE

  
JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE